

**MAIRIE DE LES MESNEUX**  
**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 15 JANVIER 2018**

L'an deux mil dix-huit, le 15 janvier à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M<sup>me</sup> DESSOY Anny, maire de la commune. (date de la convocation : 11 janvier 2018)

**PRESENTS (es)** : Mesdames DESSOY, MOINDJIE, DEVILLE, CAILLAT, TILLY  
Messieurs BINET, GOURDIER, PIGER, GILLET, FERY, BAUDOU

**ABSENTS (es)** : M. LECLERC (pouvoir à M. GILLET), M. SEVERIN (pouvoir à Mme DESSOY), M. ARZILLIER, M. LE BOT

**Madame Valérie MOINDJIE a été nommée secrétaire.**

Le procès-verbal de la séance du 11 décembre est lu et adopté à l'unanimité.

**Délibération n° 01/2018** : **Approbation des statuts de la Communauté Urbaine du Grand Reims**

-----

**Approbation des statuts de la Communauté Urbaine du Grand Reims**

La création d'une centrale d'achat, outil de mutualisation de la commande publique profitable à l'ensemble des 143 communes du Grand Reims, a conduit la Communauté Urbaine à approuver de nouveaux statuts. Notre commune a également approuvé les statuts à l'unanimité des présents et représentés.

**Résultat de l'enquête sur le devenir de l'école**

Madame le Maire expose le résultat de l'enquête réalisée auprès des parents des enfants de Les Mesneux, pour qu'ils puissent exprimer leur souhait sur le devenir de l'école de la commune. Une très large majorité des parents désire conserver une école sur le village en évitant les classes à plusieurs niveaux. Le site d'Ecueil pourrait convenir, éventuellement, à une famille en 3<sup>ème</sup> choix, mais tous les autres parents ne veulent pas aller à Ecueil qui n'est pas situé sur l'axe de leur lieu de travail. Une demande de construction sera faite dans ce sens au Grand Reims.

**Propositions d'investissements pour 2018**

Le conseil municipal a fait la liste des différents investissements que la commune pourrait réaliser au cours de l'année 2018. Des demandes de devis seront réalisées avant le 15 février afin de prévoir les éventuelles dépenses au budget 2018.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL, le lundi 05 février 2018**

L'ordre du jour étant épuisé et les interventions achevées, la séance est levée à 22h30.

**LES MESNEUX, le 15 janvier 2018**  
**LE MAIRE,**

